

	Direction de l'offre médico-sociale Département PH-PDS
	<p>Compte-rendu du comité de pilotage régional des PCO</p> <p>IFSI LA BLANCARDE 19 novembre 2024</p>

1. Propos introductifs et présentation du déroulé de la séance

Intervenante : Sandrine BONJARDINI, Responsable adjointe PH et PDS - Référente Régionale TND, ARS PACA

Mme BONJARDINI a ouvert la séance en rappelant les objectifs des PCO :

- Faciliter l'accès rapide aux soins et rééducations pour les enfants présentant des troubles du neuro-développement (TND),
- Promouvoir l'intervention précoce afin de prévenir le sur-handicap et d'accompagner les familles tout au long du parcours de soins.
- Renforcer la coordination entre les structures existantes (CAMSP, CMP, etc.) pour une meilleure gestion des délais.

Mme BONJARDINI a également mentionné l'articulation avec le déploiement du plan 50 000 solutions, qui vise à créer des solutions, pour garantir une prise en charge adaptée et préparer les sorties de dispositifs (orientation SESSAD)

Dans le cadre du suivi de ces dispositifs, il a été rappelé :

- **Le renforcement de la démarche qualitative en lien avec les travaux en cours au niveau national concernant les RCP**
- **L'articulation des dispositifs sur les tranches d'âge 0-6 ans et 7-12 ans (CAMSP/PCO et les autres dispositifs d'accompagnement existants sur les territoires)**
- **Le respect des recommandations de bonnes pratiques avec la formation en continue des professionnels sur l'ensemble des TND avec une montée en charge à prévoir sur le TDAH. Une attention particulière est demandée pour supprimer toute pratique résiduelle d'inspiration psychanalytique**

2. Présentation des enjeux de la nouvelle SNATND DYS, TDAH, DI 2023-2027

Intervenante : Laure Albertini, Conseillère Repérage précoce, Délégation Interministérielle à la SNATND

Mme Albertini a présenté les enjeux majeurs de la SNATND 2023-2027 et les évolutions prévues dans l'organisation et le fonctionnement des Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO).

Principaux enjeux identifiés :

- Guidance parentale : renforcer l'accompagnement des familles pour mieux comprendre et soutenir le parcours de soin de leur enfant.
- Diminution de l'âge du diagnostic : encourager un repérage encore plus précoce des TND pour optimiser l'efficacité des interventions.
- Dimensionner les équipes des PCO pour qu'elles puissent répondre aux besoins croissants en termes de coordination et d'accompagnement.

Les PCO doivent s'insérer de manière cohérente dans les parcours existants, notamment ceux dédiés au handicap, au repérage des TND et au polyhandicap pour les enfants de 0 à 20 ans. Cette articulation est confiée au service de repérage et d'intervention précoce, avec pour finalité de renforcer la coordination et d'améliorer la visibilité des dispositifs sur les territoires. La désignation des structures responsables de ces missions repose sur un cahier des charges piloté par les ARS, garantissant une adaptation aux spécificités locales.

Une évolution majeure réside dans le paiement direct des professionnels par l'Assurance Maladie, conformément à un nouvel arrêté encadrant la rémunération des intervenants des parcours PCO à venir. Par ailleurs, ce cadre prévoit la possibilité de cumuler certains bilans, qu'ils soient simples ou complexes, sous réserve de validation par le médecin coordonnateur et la PCO. Une fiche repère sera également mise en place pour harmoniser et clarifier le fonctionnement des PCO, en précisant des éléments tels que les bornes d'âge, les délais de validation et les critères de renouvellement des prises en charge.

Dans un souci de lever les freins actuels, l'ouverture de l'adressage à d'autres professionnels experts des TND, tels que les psychologues ou psychomotriciens, est envisagée. Cette mesure permettrait d'alléger les difficultés rencontrées par les familles et de mieux atteindre les objectifs nationaux en matière de file active. Mme Albertini a également mentionné que l'ANAP, appuyée par les travaux de la DITP, est mobilisée pour actualiser les outils et référentiels des PCO afin de réduire les délais d'attente et d'optimiser le fonctionnement de ces plateformes.

Enfin, il a été rappelé que les PCO ne sont pas destinées à poser des diagnostics mais jouent un rôle central de coordination avec les structures de niveau 2 et 3. Elles permettent ainsi d'organiser les parcours et de débiter les bilans et interventions sans attendre un diagnostic formel. Elle a également insisté sur la nécessité de former les professionnels, notamment dans les CPTS, pour améliorer la prise en charge des TND. Les enjeux d'articulation entre les tranches d'âge, notamment lors des sorties de dispositifs, sont cruciaux, en cohérence avec le Plan 50 000 solutions, qui vise à créer de nouvelles places en SESSAD et IME.

3. Tour d'horizon de l'activité PCO dans les départements

Intervenants : PCO des départements 13, 06, 83, 84, 04 et 05.

Les plateformes de coordination et d'orientation (PCO) de la Région PACA ont présenté un état des lieux de leur fonctionnement, de leurs données d'activité, des difficultés rencontrées et des pistes d'amélioration possibles.

Ce tour d'horizon a permis de dresser un bilan détaillé des plateformes de coordination et d'orientation (PCO) intervenant dans le champ des troubles neurodéveloppementaux (TND), en mettant en lumière des progrès réalisés, les enjeux actuels et les perspectives d'amélioration pour optimiser les parcours d'accompagnement.

- **Les principales avancées**

Les avancées relevées témoignent d'un renforcement de la coordination et des partenariats. La mobilisation croissante des professionnels paramédicaux et psychologues libéraux, notamment dans le cadre des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) ou des formations spécialisées, contribue à améliorer la qualité des interventions. L'ensemble des PCO s'accordent à dire que les RCP constituent une véritable force, permettant d'élaborer un parcours coordonné et adapté, d'envisager des ajustements en fonction de l'évolution de l'enfant et d'assurer une restitution systématique aux familles. Certaines PCO sont volontaires pour participer aux travaux et réflexions menées au niveau national sur la mise en œuvre des RCP.

Ces efforts s'accompagnent d'un soutien renforcé aux familles, via des consultations en présentiel et une assistance administrative renforcée. Une plus grande proximité avec les familles vulnérables et une individualisation des parcours proposés est appréciée. Le délai de traitement des dossiers, relativement court, est rendu possible par une collaboration étroite avec les professionnels libéraux, renforcée par une augmentation des conventionnements en 2024.

- **Limites et difficultés rencontrées**

L'augmentation continue du nombre de dossiers, conjuguée à une saturation des dispositifs, allonge les délais d'attente pour les diagnostics et les interventions. Par exemple, le délai entre l'adressage et l'analyse clinique dépasse souvent trois mois pour certaines PCO.

Ces contraintes sont amplifiées par des difficultés structurelles, notamment le manque de ressources humaines. La pénurie de médecins coordinateurs, d'orthophonistes et, dans certaines zones, de libéraux conventionnés complique la prise en charge. Les professionnels en exercice évoquent également une charge administrative excessive, exacerbée par les nouvelles modalités de facturation. Des problèmes organisationnels, comme l'absence d'outils numériques spécifiques pour optimiser la gestion des parcours sont également évoqués.

A ce sujet, l'ARS a indiqué que le module TND via trajectoire est en train de se déployer en PACA avec un premier territoire pilote dans les Alpes Maritimes pour 2024. La démarche sera par la suite généralisée et le calendrier sera précisé. Des contacts sont en cours avec les PCO

sur les départements dans le cadre de cette mise en œuvre (référente pour l'ARS PACA Mme COLLET Catherine Chef de projet e-santé et référente du programme e-parcours).

Par ailleurs, il a été mentionné que les besoins des enfants avec TSA sévères restent insuffisamment couverts, en raison d'un déficit chronique de places en structures d'aval comme les CAMSP ou les CMP.

Toutefois, le manque de personnel médical et de coordination, notamment sur certaines antennes, a entraîné des retards dans le traitement des nouvelles demandes.

Malgré une forte mobilisation des professionnels de santé sur le territoire, le recrutement de pédopsychiatres experts TSA demeure une difficulté majeure, de même que l'attractivité limitée des tarifs conventionnés pour les professionnels libéraux.

- **Perspectives**

Face à ces constats, plusieurs perspectives émergent. Il est essentiel de renforcer les moyens humains en stabilisant les équipes et en valorisant les conditions de travail des libéraux pour éviter la démobilité. La simplification des procédures administratives et le déploiement de logiciels métiers pourraient également alléger la charge chronophage pesant sur les équipes. Une meilleure coordination avec les dispositifs émergents, comme les pôles d'appui à la scolarisation, offrirait de nouvelles opportunités pour repérer et orienter les enfants. Par ailleurs, le soutien aux familles doit être renforcé, notamment à travers des formats de guidance parentale adaptés à leurs contraintes. Des collaborations entre les PCO et les partenaires des territoires doivent s'accroître pour améliorer l'offre d'accompagnement des familles.

Ainsi, les PCO démontrent leur rôle clé dans la structuration des parcours de soins pour les enfants présentant des TND. Toutefois, face à la montée en charge, leur efficacité nécessite des efforts soutenus pour mieux accompagner les équipes et articuler leurs actions avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le parcours de soins des enfants.

Pour plus de détails sur le fonctionnement de chaque PCO, l'ensemble des présentations réalisées est disponible dans le support PowerPoint partagé à l'issue de la réunion.